



La Falaise de Caudenac

Le journal des Brengeois-Bengoises

N° 36 Janvier 2016

Galette des rois du 3 janvier.



Une belle photo de groupe pour illustrer ce dimanche 3 janvier où le comité des fêtes de Brengues avait invité les habitants de la commune à tirer les rois avec une bolée de cidre. Préparées par Lionel et Cathy de la boulangerie de Brengues "le Fournil des falaises", les galettes ont été dégustées dans la bonne humeur. Monique Blassiaux, présidente du comité des fêtes, a présenté le programme des festivités prévues pour l'année 2016. Le flyer est toujours disponible à la boulangerie. Ces moments partagés permettent aussi de rencontrer les nouveaux arrivants et de faire ainsi connaissance

Vœux du conseil municipal, dimanche 10 janvier.



Le conseil municipal avait convié les Brenguois et Brenguoises à la cérémonie des vœux pour l'année 2016. Le Maire, Jean-Luc Vallet, commença la célébration en présentant, au nom du conseil municipal rassemblé autour de lui, ses vœux pour l'année 2016. Il rappela que la célébration précédente avait eu lieu après les attentats de Charlie hebdo et que cette année nous nous retrouvons de nouveau après un triste mois de novembre. Ces événements tragiques devaient nous amener à resserrer les rangs en relativisant nos différents

politiques et religieux, en utilisant aussi la parole et le respect de l'autre. Les décisions prises au niveau national pour maintenir la sécurité dans notre pays allaient certainement avoir des répercussions sur les moyens attribués aux communes.

Le maire énuméra ensuite les différentes réalisations faites pendant l'année 2015, malgré les restrictions budgétaires :

- A priori, pour l'instant, l'école n'est pas menacée grâce aux nouveaux arrivants, avec dix huit enfants scolarisés cette année, et aussi aux diverses actions menées contre la fermeture des écoles communales. Il reste le problème du périscolaire par manque d'intervenant.
- L'embauche de Mélanie Breil en soutien de Christophe Tauran, notre agent communal, et aussi pour son aide apportée au périscolaire.
- Les travaux importants ont été la réfection et goudronnage du chemin qui mène au mas de Doucet et mas de Greil. Chemin depuis longtemps pratiquement impraticable. Le maire rappelle que les chemins communaux ne sont pas les pistes du Paris-Dakar comme certains conducteurs de 4X4 le pensent, et que la réfection des chemins détériorés a une conséquence sur les finances et donc sur les impôts locaux.
- Grâce à Jean Marie Talamas et Marie Anne Talamas, la commune a été équipée d'un défibrillateur offert par le Rotary club et le Crédit agricole. Le maire les remercie pour cette initiative.
- La réunion pour l'éclairage public, au mois d'août, avec les maires d'Espagnac et de Corn a permis de réfléchir à ce problème. A Brengues, l'éclairage public représente 11€ par habitant et par an, hors investissement ! Le village a postulé au concours des villages étoilés avec l'ensemble de la vallée ce qui implique l'extinction de l'éclairage la nuit et la suppression de lampadaires qui ne semblaient pas nécessaires. Ceci serait cohérent avec le développement d'une plate forme astronomique. Un autre projet est de diminuer la puissance des ampoules, l'objectif étant de faire diminuer la facture d'électricité.
- Fin janvier le Plan Communal de Sauvegarde qui a bien fonctionné et qui a permis à l'armée de constater qu'il était impossible de joindre les personnes qui sont sur le terrain et qui a permis ainsi de réaffirmer le besoin de la téléphonie mobile qui devrait être réglé pour fin 2016.
- Le chantier participatif pour la rénovation du mur en pierre sèche à l'entrée du hameau d'Ayrissac qui a eu une grande portée humaine pour les participants.

Ce fut le moment de présenter les projets 2016 :

- Résoudre le problème de la distribution de l'eau pour une partie des habitants car le réseau de captage n'est pas en conformité et que la préfecture et l'ARS veulent une solution pérenne.
- Mettre en place la nouvelle gestion du camping municipal dont le fonctionnement n'est pas légal.
- Le nouveau site internet pour la commune de Brengues en remplacement du site réalisé par Lilian Conte qui ne peut plus s'en occuper en raison de son éloignement. Le maire le remercie pour son travail.
- Le recensement, important pour la commune car la dotation est aussi fonction du nombre d'habitants.
- Le regroupement des communes la "Loi Notre" obligeant les intercommunalités à avoir un minimum de 20 000 habitants, ce qui représenterait sur le Lot 10 intercommunalités pour être "en cohérence" avec cette Loi. Cette situation ne peut pas être envisagée sur notre territoire, mais quelque soit les gouvernements, les petites communes sont appelées à disparaître! Donc, deux alternatives, soit on se regroupe sur la base du volontariat, soit on sera regroupé d'une façon autoritaire. La réflexion est en cours au niveau des communes de la vallée de Corn à Sauliac.
- Les chantiers d'égavage qui auront lieu sur la commune par le Grand Figeac ont un coût de 700 € hors taxe par jour et pour 1 km d'égavage et si la commune fournie au moins 3 personnes pour assurer le déblaiement, le broyage, le chargement, nettoyage, ... Sinon c'est 1500€ HT ! Donc si vous souhaitez faire de l'égavage, il faudra fournir la main d'œuvre suivant les secteurs.
- Toutes les propositions d'animation pour enrichir la période hivernale sont les bienvenues.
- Dernier point, le taux de la taxe d'habitation a augmenté de 1% cette année pour faire face aux détériorations fiscales.

Après le discours, les présents ont partagé le verre de l'amitié.

➔ **Enregistrement audio partiel sur le site de Brengues page "Actualités"**

Mise en ligne du nouveau site internet de Brengues.

Le nouveau site de Brengues est consultable dès maintenant. Le bandeau supérieur vous permet de sélectionner les pages suivantes :



A l'extrême gauche, la page "**Accueil**" présente Brengues sur le plan touristique et géographiquement. Des photos défilent pour présenter notre vallée au visiteur. Si l'on clique sur une image, elle apparaît en grand sur l'écran et il suffit de la fermer pour revenir sur la page "Accueil".

La page "**Tout Brengues**", toujours avec des images défilantes, présente un petit historique du village, une information pour le tourisme, des descriptifs sur les points remarquables du village et un lien permettant d'avoir des informations détaillées sur Brengues.

La page "**Activités**", propose les activités pouvant être pratiquées à Brengues. Ainsi on retrouve le VTT, les chemins pédestres avec un lien vers les circuits détaillés, les visites dans les environs, les activités aquatiques, et une boîte vers les manifestations avec un lien pour le comité des fêtes et un lien spécifique pour le "Roc Quercynois".

La page "**Hébergement**" donne accès aux campings (municipal, moulin vieux, camping car) et hôtel avec un lien pour être redirigé vers les sites respectifs. Cette page donne aussi accès aux gîtes de notre commune. La présentation est simpliste mais renvoi par un lien vers le site "officiel" du gîte où l'on trouve tous les renseignements nécessaires pour faire son choix. Possibilité dans cette page aussi de trouver les chambres d'hôtes avec le lien pour l'accès aux sites qui s'y rapportent.

La page "**Actualités de Brengues**" permettra à l'internaute de lire le journal de Brengues, les comptes rendus des conseils municipaux, l'actualité du village, un lien vers le "pense fêtes", une info sur le tri sélectif avec un lien qui permet de voir les consignes actualisées.

La page "**Infos pratiques**" présente les services et restaurants, les commerces, les artisans et entreprises.

Le blog permet d'écrire en bas de page des commentaires. Il est ouvert à tous sauf les "Posts" qui sont accessibles uniquement par réseaux sociaux (Facebook, ...)

→ Adresse provisoire : <http://patricegranger2.wix.com/brengues>

La Route du Célé.

L'association "La Route du Célé" a tenu son assemblée générale samedi 30 janvier à Brengues. M. Alain Gouget, le



président, a rappelé que la vallée du Célé est un lieu avec un "territoire" et des "hommes". Depuis trois ans, l'objectif fixé par l'association est de créer un lien humain tout au long de cette route qui longe le Célé. M. Gouget a présenté le rapport moral et M. Albert Marty, trésorier, a exposé le rapport financier. M. Gouget a ensuite développé les points forts de 2015. L'association a une bonne image et est reconnue pour sa maîtrise des événements qu'elle a su gérer, pour le lien qu'elle a tissé autour de l'animation et de la novation en étant acteur du développement de la promotion du territoire. Après les élections, avec le renouvellement des membres du bureau et de l'accueil de nouveaux membres pour aider au fonctionnement de l'association, les projets 2016 furent détaillés. Bagnac sur Célé fait partie

maintenant des 12 communes adhérentes. Cette année le point particulier sera "La Route des Arts et des Métiers". L'inauguration se déroulera le samedi 11 juin. Pour 2016, l'association se fixe comme but de renforcer sa communication, de se faire connaître sur les réseaux sociaux et de mobiliser les relais locaux pour mieux collaborer avec les associations locales. Le budget prévisionnel a été présenté par le trésorier. Ce fut l'occasion de remercier l'ensemble des donateurs sans qui l'association ne pourrait exister. D'autres initiatives ont été présentées : coopération avec Quercyrail en présence de son président, M. Jacques Faure, avec la maison des arts de Cajarc et avec des associations sportives. Avant de se retrouver autour du verre de l'amitié, M. Christian Caudron, 3ème Vice-président en charge de l'économie touristique et technologies de l'information et de la communication du Grand Figeac, a donné des informations relatives au numérique et à la téléphonie mobile dans la vallée.